

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 08345

Numéro SIREN : 622 056 307

Nom ou dénomination : SPERANS

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2021 sous le numéro de dépôt 27003

SPERANS

Société Anonyme au Capital de 375 360 €
1 place Samuel de Champlain – 92400 COURBEVOIE
R.C.S. Nanterre 622 056 307

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2015

Extrait

QUATRIEME RESOLUTION –Mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les mandats des commissaires aux comptes arrivent à échéance à l'issue de cette Assemblée, décide de :

- renouveler pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020, *Auditeurs & Conseils Associés* en tant que Commissaire aux comptes titulaire
- de ne pas renouveler *Monsieur Olivier LELONG* en tant que Commissaire aux comptes suppléant, et de nommer, en remplacement, pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020, le Cabinet *Pimpaneau & Associés, Société par Actions Simplifiée* au capital de 120 000 €, 31 rue Henri Rochefort 75017 PARIS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION- Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Secrétaire de la présente réunion pour certifier conforme des copies ou extraits du présent procès-verbal.

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et particulièrement à la GAZETTE DU PALAIS, domiciliée 12, Place Dauphine 75001 à Paris, pour effectuer tous dépôts et publications nécessaires, et généralement pour réaliser toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



Extrait certifié conforme

Le Président